



SESSION ANNUELLE DES ASSEMBLÉES DES GOUVERNEURS

FORTALEZA (BRÉSIL)

AB-2185
CII/AB-823
12 mars 2002
Original : anglais

DISCOURS DU GOUVERNEUR SUPPLÉANT TEMPORAIRE POUR LES PAYS-BAS
À LA TROISIÈME SÉANCE PLÉNIÈRE

Jan Willem van der Kaaij

1. Je saisis cette occasion pour remercier le gouvernement brésilien, le gouvernement de l'État de Ceará et les citoyens de Fortaleza d'accueillir la session annuelle de 2002 des Assemblées du Groupe de la Banque interaméricaine de développement. C'est un changement agréable que de passer de la côte de la Mer du Nord battue par les vents aux plages tropicales de Fortaleza.
2. Mon discours s'articulera autour de deux questions : le rôle du secteur privé dans le développement et l'efficacité en matière de développement. D'abord, toutefois, un peu d'histoire.
3. Dans un sens, je me sens chez moi, parce que, certains d'entre vous le savez peut-être, c'est une région avec laquelle les Hollandais ont des liens historiques. Au XVII^e siècle, le Hollandais « Maurice de Nassau » était gouverneur de cette région du Brésil pour la Compagnie hollandaise des Indes occidentales. Ici à Fortaleza cette compagnie privée a bâti le Fort Schoonenburgh. Je me suis laissé dire qu'au Brésil Maurice de Nassau est resté dans les mémoires en raison de ses politiques progressistes. Il a défendu les intérêts des autochtones, il les a fait participer à l'administration publique et il a impulsé le développement de la région du Nord-Est. Hélas, il n'est pas resté gouverneur longtemps. C'est parce qu'il était soucieux de l'avenir à long terme du Brésil plutôt que des bénéfices à court terme souhaités par la compagnie qu'il fut mis à la porte et contraint de rentrer en Hollande.
4. L'histoire de Maurice de Nassau nous montre que le secteur privé peut jouer un rôle important dans le développement et, à cet égard, une vision à long terme est essentielle. Elle nous montre également qu'il est parfois malaisé d'adhérer à une telle vision de l'avenir.
5. S'agissant du secteur privé, nous savons tous que ce secteur joue un rôle crucial dans le développement d'une région ou d'un pays. Le secteur privé crée le gros de l'expansion économique. Là où la concurrence règne, les firmes privées et les chefs d'entreprise créent des emplois, contribuent à l'augmentation des revenus et font reculer la pauvreté. Mais il est

bien sûr important que les conditions soient propices à l'activité du secteur privé, qu'elles fassent jouer la concurrence.

6. Cela suppose des règles du jeu équitables pour les firmes, de toutes tailles, avec des droits de propriété bien définis et un système judiciaire et un dispositif d'attribution de marchés bien efficaces. Une bonne infrastructure matérielle et un secteur financier qui fonctionne bien doivent également être en place. Il va de soi également que l'interaction entre le gouvernement et le secteur public est importante : la bonne gestion des affaires publiques, la stabilité macro-économique ainsi qu'un niveau raisonnable de qualité et de certitude en ce qui concerne les politiques gouvernementales sont essentiels. De telles politiques doivent prévoir des mesures visant à protéger les plus faibles au sein de la société.

7. La concurrence doit jouer aussi à l'échelle internationale. Tout comme le commerce intérieur, le commerce extérieur est essentiel à une croissance durable et à la réduction de la pauvreté. Il procure des revenus qui, à leur tour, permettent des créations d'emplois et des investissements nouveaux. Pour faire prospérer le commerce extérieur, il est donc vital de libéraliser les échanges dans les pays en développement comme dans les pays développés. Les obstacles au commerce, tarifaires ou non, doivent être supprimés.

8. À notre avis, la Banque interaméricaine de développement a un rôle important à jouer dans le développement du secteur privé. Elle peut et elle doit contribuer à la mise en place d'un environnement porteur, à la fois par ses prêts et par son concours technique. Ce faisant, la Banque doit toujours se soucier de ne pas aller au-delà de ses capacités : la solidité financière a une importance cruciale pour la Banque, et il est tout aussi important d'avoir les savoir-faire nécessaires. La compétitivité et la croissance économique – et, je précise, la croissance pour tous – sont deux éléments de la stratégie institutionnelle sur lesquels les Gouverneurs se sont entendus l'année dernière. Sur ces questions, nous pensons que le rapport du Groupe consultatif indépendant peut aider à mettre en œuvre la Stratégie institutionnelle, mais il convient d'examiner plus à fond certaines de ses suggestions.

9. J'aimerais maintenant aborder la question de l'efficacité en matière de développement. Le rapport du Bureau de l'évaluation et de la surveillance révèle une réalité difficile. Après plus de quatre décennies de coopération pour le développement, il existe encore des divergences sur ce qu'est le développement. Cependant, à notre point de vue, le but de la coopération pour le développement ne fait aucun doute. Le développement doit d'abord avoir pour effet de faire reculer la pauvreté. Nous souhaitons que la Banque continue d'œuvrer à la réalisation de cet objectif.

10. Il va de soi que les politiques de la BID relatives à la réduction de la pauvreté doivent être efficaces. Un nombre croissant de pays, dont les Pays-Bas, sont conscients de l'importance de mesurer les résultats obtenus. Les contribuables du monde entier, qui sont en fait les actionnaires de la Banque, doivent être en mesure de voir à quelles fins leur argent est dépensé et les résultats qui en découlent. Nous sommes donc très favorables aux mesures qui favorisent la mise au point d'indicateurs et de projets évaluables.

11. Cette logique de gestion basée sur les résultats doit imprégner toutes les activités des institutions financières internationales. Autrement dit, il faut définir des cibles mesurables et établir des indicateurs de rendement afin non seulement de connaître les résultats à la fin du

projet ou du programme, mais aussi de suivre la mise en œuvre des projets et des programmes. On peut ainsi corriger le tir en temps utile.

12. Pour ce faire, la Banque doit changer de cadre de pensée. Tous les acteurs à la Banque doivent s'habituer à penser « résultats ». Dans la préparation du budget néerlandais, nous disons qu'il s'agit de répondre aux trois questions suivantes :

- Que souhaitons-nous réaliser ?
- Combien d'argent pouvons-nous y consacrer ?
- Qu'allons nous faire pour le réaliser ?

13. Changer sa façon de penser, c'est aussi changer la logique organisationnelle : privilégier non plus les moyens de production mais la production même – les résultats. Nous pensons qu'il serait bon de mettre en œuvre les recommandations du rapport sur l'efficacité en matière de développement, y compris l'idée de modifier le dispositif de mesures incitatives de la Banque et de mettre en place une Unité d'évaluation de l'efficacité en matière de développement.

14. Pour que cela réussisse, ce n'est pas seulement la Banque qui doit changer de logique. Dans ce domaine, la « maîtrise » des projets est vitale : les pays emprunteurs doivent souscrire à cette démarche, de sorte que, idéalement ils détermineront eux-mêmes l'efficacité des projets. À cet égard, la méthode du document de stratégie pour la réduction de la pauvreté (DSRP) offre une belle possibilité, puisque, selon cette méthode, il faut définir des objectifs de développement précis. Cette obligation a une grande importance pour le pays et pour la BID, car elle est le gage que la réduction de la pauvreté sera mesurée et évaluée.

15. Pour conclure, depuis l'époque de Maurice de Nassau, le continent s'est développé énormément, mais de grands défis se profilent à l'horizon. Par l'implication du secteur privé et l'adoption de politiques efficaces en faveur du développement, entre autres, la BID continuera de jouer le rôle qui est le sien en relevant ces défis de concert avec d'autres donateurs multilatéraux et bilatéraux. Finalement, permettez-moi de dire que les Pays-Bas sont soucieux du développement de la région de l'Amérique latine et des Caraïbes.